

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 19 mars 2025 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne (en ligne)	Vice-président
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Aristote Disonama	Secrétaire
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie (en ligne)	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M ^{me} Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
M. Olivier Duff-Murdoch	Ingénieur
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques
M. Francois Tremblay	Conseiller en développement économique

Vingt personnes sont présentes à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la troisième séance régulière de l'année 2025 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 19 mars 2025, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 32
3. Consultation et demande d'opinion : 1714, boulevard Pie-XI Nord : projet de développement résidentiel	19 h 35
4. Période d'information de la conseillère municipale	20 h 10
5. Période de questions et commentaires du public	20 h 20
6. Adoption du procès-verbal du 19 février 2025	20 h 30
7. Affaires découlant du procès-verbal	20 h 32
• Présentation AGA	
8. Trésorerie	20 h 35
• Paiement des frais de secrétariat	
• Autorisation des dépenses	
9. Dossiers en cours	20 h 40
• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025	
• Résolution en appui à la Table de concertation sur le transport en commun	
10. Correspondance	20 h 50
11. Divers	20 h 55
12. Levée de l'assemblée	21 h 00

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :

Maxime Thibeault, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, maxime.thibeault2@ville.quebec.qc.ca

25-03-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

25-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M. Jean Thibault, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

25-03-03 Consultation et demande d'opinion : 1714, boulevard Pie-XI Nord : projet de développement résidentiel

D'entrée de jeu, M^{me} Bianca Dussault précise qu'il s'agit d'un beau projet d'un point de vue esthétique, qui intègre un bâtiment patrimonial. Aussi, la réglementation actuelle autorise la construction d'un bâtiment de 85 logements, répartis sur un maximum de 4 étages, alors que le projet présenté comprend un bâtiment résidentiel de 50 unités, réparties sur 3 à 5 étages.

M^{me} Nathalie Cournoyer, M. François Tremblay et M. Olivier Duff-Murdoch présentent le projet et les modifications réglementaires requises permettant de modifier la grille de spécifications afin de porter la hauteur maximale autorisée d'un bâtiment principal à 16 mètres et le nombre d'étages maximal à 5, puis de diminuer les marges latérales de 4,5 m à 4 m.

Résolution CQVB-25-CA-12

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M^{me} Louise Sauvageau, de déclarer le huis clos de 20 h 33 à 20 h 44.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-25-CA-13

La résolution est soumise au vote : 9 en faveur, 0 contre, 0 abstention.

Considérant le respect du patrimoine et de la zone verte du projet présenté;

Considérant que le projet présenté ne déroge pas à plus de 33 % de la réglementation actuelle;

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M. Jean Thibault, de :

- **Recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66154Mb, R.C.A.6V.Q. 364;**
- **Recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de demander au promoteur d'ajouter quelques stationnements pour les visiteurs, de même qu'une haie de cèdres ou tout autre aménagement paysager permettant de respecter**

l'intimité des voisins, et de s'assurer que l'esthétique de l'immeuble s'amalgame avec le paysage du secteur.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Dion remercie M^{me} Cournoyer, de même que MM. Tremblay et M. Duff-Murdoch de leur présentation.

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

25-03-04 Période d'information de la conseillère municipale

La conseillère municipale invite la population à sa rencontre annuelle d'information qui se tiendra le 29 avril prochain, à compter de 19 heures au Centre culturel Georges-Dor.

Aussi, elle fait savoir que le conseil de ville s'est réuni pour une première fois suivant la grève des cols bleus. Elle mentionne que des projets de bâtiments commerciaux et résidentiels sont en développement pour le secteur de Val-Bélair, notamment sur l'Avenue Industrielle et le boulevard Pie-XI Nord. Au besoin, ils feront l'objet d'une demande de consultation et d'opinion auprès du conseil de quartier.

De nombreux nids-de-poule sont présents ce printemps un peu partout sur le territoire. Les équipes s'activent pour procéder à leur réparation dans les meilleurs délais.

Une discussion suit avec les administrateurs concernant les changements de zonage et les commentaires formulés par les citoyens sur les réseaux sociaux. Les membres suggèrent de revoir le contenu de la documentation qui est fournie afin de donner davantage d'informations sur les projets qui font l'objet d'une demande de consultation.

25-03-05 Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est soulevée.

25-03-06 Adoption du procès-verbal du 19 février 2025

Résolution CQVB-25-CA-14

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Aristote Disonama, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2025 après avoir apporté une correction à la page 2.

La résolution est acceptée à l'unanimité.

25-03-07 Affaires découlant du procès-verbal

- Présentation AGA

M. Maxime Thibeault fait savoir que le Service de police a accepté l'invitation et sera présent à l'assemblée.

Aussi, quelques postes seront en élection à cette séance, soit ceux de M^{mes} Louise Sauvageau et Maryline Côté, puis de M. Charles Gillespie et Benoît Duchesne, pour un mandat de 2 ans. Un poste neutre pour un mandat de 1 an et un poste coopté pour un mandat de 1 an également sont à combler. Des publicités seront faites pour recueillir des candidatures.

La présidente informe les membres que la fin de son mandat est prévue en avril 2026 et qu'elle prendra sa retraite à ce moment. Il sera requis de pourvoir le poste de président. Aussi, elle fait savoir que M. Benoît Duchesne l'a informée de son intention de ne pas renouveler son mandat en avril prochain.

25-03-08 Trésorerie

Le trésorier présente son rapport. Le solde du compte était de 4 220,45 \$ au 28 février 2025. Ce montant inclut le solde de la subvention reçue pour le projet de sécurité routière, qui s'élève à 1 783,39 \$, de même que le budget de fonctionnement de l'année 2025, d'un montant de 2 417,06 \$.

M. Duchesne fait le suivi concernant la subvention de l'École de la Myriade. Après discussion avec la direction de l'école, une demande va être adressée pour que le Centre de services scolaires émette un chèque à l'ordre du conseil de quartier.

- Paiement des frais de secrétariat

Résolution CQVB 25-CA-15

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement d'un montant de 115 \$ (chèque # 278) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois de février 2025.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Enfin, le trésorier explique qu'après vérification, aucun montant de la petite caisse n'a été utilisé pour le paiement des activités liées à la sécurité routière.

25-03-09 Dossiers en cours

- Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025

M^{me} Louise Sauvageau mentionne qu'elle rencontre certaines difficultés de communication pour l'organisation de l'activité de sécurité routière avec l'École du Val-Joli. Des validations supplémentaires seront faites compte tenu que la demande de subvention a été faite pour le conseil de quartier et l'école.

Pour l'organisation de l'activité grand public, les travaux avancent bien et les formulaires d'autorisation requis sont en voie d'être transmis aux différentes instances de la ville. La présence du RTC et des pompiers n'est pas encore confirmée mais les démarches en ce sens se poursuivent.

Pour des raisons de sécurité, M^{me} Sauvageau préparera des brassards pour les personnes responsables et les membres de l'équipe qui seront sur place. De plus, une trousse de premiers soins sera prévue.

- Résolution en appui à la Table de concertation sur le transport en commun

M^{me} Francine Dion présente le projet de résolution qui est soumis pour adoption à la suggestion de la présidente du Conseil de quartier de Vanier pour faire reconnaître la Table de concertation sur le transport en commun par le RTC.

CONSIDÉRANT l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la Ville de Québec dans les années à venir;

CONSIDÉRANT les différents problèmes relevés globalement au niveau du transport en autobus;

CONSIDÉRANT la venue prochaine du tramway;

CONSIDÉRANT le constat de la réduction de service et l'absence d'annonce à cet effet;

Résolution CQVB-25-CA-16

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M^{me} Louise Sauvageau, que le conseil de quartier de Val-Bélair recommande l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

25-03-10 Correspondance

La présidente assure la transmission de chacune des correspondances aux membres, sur réception.

Le secrétaire dépose le rapport annuel de la dernière année pour commentaires des membres. Celui-ci sera soumis pour adoption à la prochaine réunion.

25-03-11 Divers

M. Maxime Thibeault mentionne que la ville réfléchit à l'installation d'un parc-o-bus sur les terrains de l'Aréna des Deux Glaces. Il cherche à connaître l'achalandage d'occupation de ce stationnement.

25-03-12 Levée de l'assemblée

À 21 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Francine Dion, de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Aristote Dasonama, secrétaire.

Francine Dion, présidente

Aristote Dasonama, secrétaire